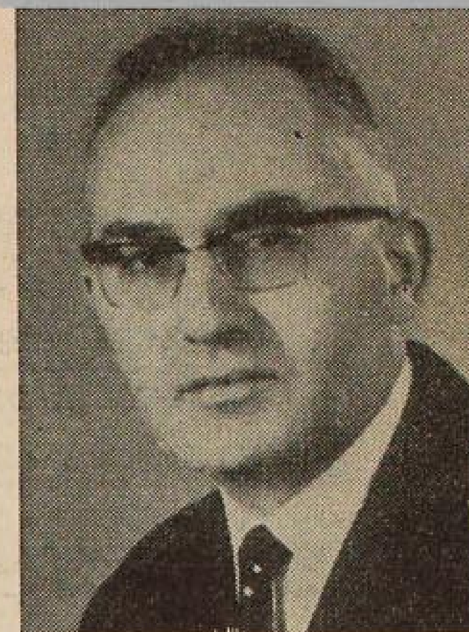


CANDIDAT
André LAUMONIER
né à CHOLET le 22 juin 1924
Avocat à la Cour d'appel
Ancien Professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture
Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Ve CIRCONSCRIPTION DE MAINE-ET-LOIRE - CHOLET

CENTRE DEMOCRATE



REMPLAÇANT EVENTUEL
Frédéric THOMAS
né à LA CHAPELLE-DU-GENET le 5 octobre 1924
Cadre d'Entreprise
Adjoint au Maire de Villedieu-la-Blouère

Electeurs, Electrices,

En choisissant votre député, vous déterminerez ce que sera, pendant cinq ans, la majorité parlementaire.

Nous, Démocrates, groupés autour de Jean LECANUET, nous voulons une majorité nouvelle afin d'obtenir que la politique actuelle soit infléchie sur plusieurs points fondamentaux. Nous voulons en effet :

- **UNE VERITABLE STABILITE,**

c'est-à-dire, dans le respect de la Constitution, un **Gouvernement** conduisant la politique de la Nation, mais aussi un **Parlement** représentant effectivement la volonté politique de la Nation, votant les lois, et contrôlant l'action gouvernementale.

- **UNE VERITABLE POLITIQUE DE CONSTRUCTION EUROPEENNE,**

c'est-à-dire une politique inspirée par une ferme volonté de réaliser entre les pays européens une **union politique** prolongeant l'union économique des six pays du Marché Commun.

- **UNE VERITABLE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,**

c'est-à-dire une politique de REGIONALISATION réalisant une décentralisation des Pouvoirs et donnant aux élus **locaux** les moyens nécessaires pour traiter et résoudre sur place les problèmes économiques, sociaux et culturels qui se posent **localement.**

- **UNE POLITIQUE DONNANT LA PRIORITE AUX INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS,**

c'est-à-dire une politique recherchant avant tout la vitalité du pays et plaçant donc au premier rang dans la hiérarchie de ses choix : le **logement** des Français, **l'enseignement** et la formation professionnelle, ainsi qu'un effort considérable pour les **routes** et le **téléphone,** conditions essentielles pour la prospérité de notre industrie, de notre agriculture, de notre commerce et de notre artisanat.

- **UNE VERITABLE POLITIQUE SOCIALE,**

c'est-à-dire une politique qui lie indissolublement le progrès social à l'essor national, assurant aux travailleurs une rémunération en rapport direct avec l'expansion économique, et d'une façon générale fasse prévaloir la **promotion humaine,** avec reconnaissance à tout être humain du Droit au Travail.

c'est-à-dire aussi une politique assurant aux catégories sociales défavorisées, en particulier aux personnes âgées et aux inadaptés, les conditions de vie décente qu'exige notre civilisation.

• UNE VERITABLE POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE,

c'est-à-dire une politique qui d'une part crée un climat social favorable à **l'épanouissement des familles,** d'autre part soutienne tant dans leur fonctionnement que dans la formation de leurs cadres les activités d'**éducation populaire,** les **œuvres de vacances** et les **associations sportives.**

• UNE VERITABLE POLITIQUE D'UNION NATIONALE,

c'est-à-dire une politique qui accorde sans restriction une complète **amnistie.**

c'est-à-dire aussi une politique qui assure réellement à tous les Français les libertés auxquelles ils ont droit, parmi lesquelles notamment **la liberté de l'enseignement** et la liberté d'information par les moyens audio-visuels.

• UNE POLITIQUE DE JUSTICE,

c'est-à-dire une politique qui **respecte les engagements pris** notamment à l'égard des Anciens Combattants, des Victimes des guerres et des Rapatriés.

Ayant ainsi défini et mis en œuvre un ensemble de mesures constitutives d'une expansion générale dans le domaine économique et social, nous pourrons dans le même temps apporter notre contribution efficace au développement de la région choletaise. Ce développement exige en particulier :

- que soit reconnue à CHOLET dans la région des « Pays de la Loire » la place qui légitimement lui revient, celle d'un chef-lieu dont le rayonnement s'étend sur une région groupant 200.000 habitants et bien au-delà des limites de l'actuel département de Maine-et-Loire.

- que soit défendu le potentiel économique auquel, grâce à leur ingéniosité et à leur labeur, sont parvenus les Choletais et les habitants des Mauges, et que, dans le même temps soit activement recherchée l'implantation d'industries nouvelles qui s'avère indispensable pour assurer dans les prochaines années le plein emploi de notre jeunesse.

- que pour parvenir à ce résultat soit développé l'équipement de toute la région, avec en particulier la modernisation de ses liaisons routières et ferroviaires ainsi que la création d'une liaison aérienne entre CHOLET et PARIS.

- que pour maintenir un harmonieux équilibre entre les activités agricoles et les activités industrielles soit favorisée l'évolution de l'agriculture choletaise ainsi qu'une commercialisation rationnelle de ses produits.

Electeurs, Electrices,

Sans vaines promesses, je vous assure de mon entier dévouement pour obtenir avec la réalisation de ce programme le bien de la France, la prospérité des Mauges et l'avenir de Cholet.

Le Candidat :

André LAUMONIER

Remplaçant éventuel :

Frédéric THOMAS

IMP. DU CENTRE - CHOLET